



Commune
de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentées par :

- M. Pascal Heimoz à Nax, pour la construction d'un garage enterré sur la parcelle N° 195, folio N° 3, au lieu-dit *La Royère* à Nax, zone chalets 0.20; coordonnées 2'599'425 / 1'119'920.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 19 février 2021